



Le 19 février 2026

## **AVIS DE CONVOCATION**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Madame la Mairesse,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le **lundi 23 février 2026, à 20 h 00**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville alors qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du Règlement numéro 425-2026 décrétant une tarification des biens et services à la Ville de Saint-Pascal.
4. Appropriation au surplus accumulé non affecté pour payer l'écart des ajustements salariaux des cadres et des syndiqués pour l'année 2025.
5. Achat de conteneurs dans le cadre de la mise en place de la collecte des plastiques agricoles.
6. Octroi d'un contrat à Électrizone inc. pour le remplacement du panneau électrique de la salle mécanique de l'hôtel de ville.
7. Mandat à Tremblay Bois Avocats pour représenter la Ville dans le cadre de procédures judiciaires visant à faire cesser des usages non conformes.
8. Mandat à l'UMQ pour agir à titre de consultant pour le renouvellement de la Politique de gestion des conditions de travail du personnel cadre.
9. Adoption du plan d'action pour la mise en oeuvre des recommandations de la Vice-présidence à la vérification de la Commission municipale du Québec.
10. Demande de la Ville à l'égard de l'abolition du Programme de l'expérience québécoise et des restrictions au Programme des travailleurs étrangers temporaires.
11. Embauche de Madame Véronique Potvin à titre de brigadière scolaire surnuméraire au Service des travaux publics.
12. Période de questions.
13. Clôture et levée de la séance.

Comptant sur votre présence pour cette séance extraordinaire, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

La greffière,

  
Louise St-Pierre, avocate, OMA

